



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LUMBIN

N° 2024_07_40

Conseillers municipaux En exercice : 19 Présents : 15 Excusés : 2 Votants : 17	Le 8 juillet 2024, le conseil municipal de la commune de Lumbin, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence du maire, Pierre FORTE. Date de la convocation : 3 juillet 2024
---	---

- Présents :** Pierre FORTE, Marie-Nicole JONGBLOETS, Christophe IOHNER, Angèle DEMARE, Véronique DEVERS, Jean-Claude DEL REY, Laurence MARCELOT, Géraud SEMANAZ, Grégory ROBIN, Lucie VACHEZ-COLLOMB, Nicolas CONCHE, Charlotte REYNAUD, Michel MIET, Ange LEONETTI, Evelyne AUPECLE-MONTEIRO
- Représentés :** Virginie BLANC représentée par Géraud SEMANAZ, Jean-Pierre DUPUY représenté par Michel MIET
- Excusés :** Ludovic GHIOTTI, Christophe ISOARD
- Secrétaire de séance :** Marie-Nicole JONGBLOETS

Délibération n° 2024_07_40

Nomination d'un responsable de l'accès aux documents administratifs

Madame la première adjointe propose au Conseil municipal la nomination de M. Paul BORRUSO, Directeur général des services, en tant que personne responsable de l'accès aux documents administratifs (PRADA).

Il informe les élus que la PRADA est l'interlocuteur privilégié de la Commission de l'Accès aux Documents Administratifs (CADA).

Cet interlocuteur, dûment déclaré auprès de la CADA, est ainsi responsable de l'accès aux documents administratifs ainsi que des questions relatives à la réutilisation des informations publiques. Il est chargé, en cette qualité, de :

- Réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs et de licence de réutilisation des informations publiques ainsi que les éventuelles réclamations et de veiller à leur instruction
- Assurer la liaison entre l'autorité auprès de laquelle elle est désignée et la commission d'accès aux documents administratifs

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code des relations entre le public et l'administration, et notamment ses article L. 330-1, et R. 330-2 à R. 330-4,

Après avoir entendu les explications de la rapporteur et en avoir débattu,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **APPROUVE** La nomination de M. Paul BORRUSO, Directeur général des services, comme
Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs.

Ses coordonnées professionnelles, qui doivent être tenues à disposition du public, sont les suivantes :

- Paul BORRUSO, Directeur général des services
- Adresse : Mairie de Lumbin, place du général de Gaulle, 38660 Lumbin
- Courriel : dgs@lumbin.fr
- Téléphone : 04 76 08 24 56
- Autorité ayant procédé à la nomination : conseil municipal de Lumbin, représenté par son Maire en exercice ; standard de la mairie : 04 76 08 21 85

Adoptée à l'unanimité

(17 voix pour)

Certifiée exécutoire

